

Embellir votre quartier

14^e arrondissement
Grand Montparnasse
Secteur Losserand

Compte-rendu de l'atelier participatif



Modalités pratiques

> **Atelier en visioconférence via le logiciel Zoom**

> **Mercredi 09/06/2021 de 18h30 à 19h40**

> **Durée : 1h10**

> **Objectifs :** réfléchir collectivement aux futurs aménagements à partir des besoins et premières solutions identifiés lors des balades urbaines en autonomie et à partir des contributions déposées sur idees.paris.fr et lors du point participatif.

> **Déroulé :**

- Accueil des participant.e.s et présentation de l'atelier et de son déroulement, par Pascal Beaumard – État d'Esprit Stratis ;
- Mot d'accueil de Guillaume Durand, adjoint à la maire du 14^e arrondissement, en charge de la transformation de l'espace public, de la végétalisation et des espaces verts, de la voirie et des mobilités ;
- Rappel des enjeux et objectifs de la démarche Embellir votre quartier, par Pascal Beaumard – État d'Esprit Stratis ;
- Présentation des principaux besoins et des premières solutions identifiées depuis le début de la concertation, par Pascal Beaumard – État d'Esprit Stratis ;

- Phase d'échanges avec les participant.e.s ;
- Mot de conclusion de Guillaume Durand, adjoint à la maire du 14^e arrondissement, en charge de la transformation de l'espace public, de la végétalisation et des espaces verts, de la voirie et des mobilités.

Note d'ambiance

> Participation

- 4 personnes étaient présentes à cet atelier, dont 3 ont régulièrement et à parts égales participé à l'atelier. La dernière personne n'a pas participé.
- En matière d'équilibre hommes/femmes, on comptait 50% de femmes pour 50% d'hommes.

> **Qualité des échanges** : bien que le nombre de participant.e.s était assez faible, les habitant.e.s ont donné leur avis et quelques idées d'aménagement sur les lieux proposés par la Mairie. La plupart des échanges étaient constructifs et les riverain.e.s ont apprécié et bien compris la démarche, bien que le recadrage du cadre et du périmètre de la démarche ait été nécessaire à plusieurs reprises.

> **Nombre de propositions** : au cours de l'atelier, les participant.e.s ont formulé une dizaine de propositions portant sur les différents lieux du secteur Losserand préalablement identifiés.

> Quelques remarques de cadrage :

- Un riverain s'est étonné que la rue Jean-Zay ne fasse pas partie de la démarche. Guillaume Durand, adjoint à la maire du 14^e arrondissement, a indiqué que cette rue avait déjà fait l'objet de plusieurs réunions publiques et que les travaux pour l'aménager allaient être lancés d'ici peu.
- Une riveraine s'est fortement intéressée aux différentes démarches de concertation mises en place par la Mairie, notamment les randonnées organisées le 12 juin. D'autre part, elle a remercié M. Durand et le cabinet de la Mairie d'organiser ce type de consultations, qu'elle n'avait pas connues auparavant.

Propositions d'aménagements

Globalement, pour l'ensemble du secteur, les participant.e.s souhaitent donner plus de place aux piétons en contraignant la circulation jugée dangereuse du fait d'aménagements comme les places de stationnement et de livraison mal positionnés et en améliorant l'accessibilité des trottoirs, globalement considérés comme trop étroits dans le quartier. D'autre part, plusieurs aménagements de végétalisation en pleine terre ont été proposés.

SITES IDENTIFIES LORS DES PRECEDENTS TEMPS DE CONCERTATION

PLACE FLORA TRISTAN

Rappel des besoins identifiés: sécuriser la placette, améliorer l'accessibilité, rendre la place plus agréable

- Une riveraine indique la probable difficulté de bloquer l'accès des deux roues motorisées à la place, car des dispositifs (chaînes, pots de fleurs et barrières) sont déjà installés mais ne les empêchent pas de passer.
- Cette même riveraine considère que la surélévation du trottoir pourrait être une solution (tout en prenant garde de ne pas gêner les pompiers) et recommande également un élargissement du trottoir près de la laverie, afin que les personnes ayant des poussettes / les PMR puissent se croiser.

RUE MAURICE RIPOCHE

Rappel des besoins identifiés: faciliter les livraisons de Franprix

- Les participant.e.s ont du mal à repérer où se trouve la place de livraison gênante rue Maurice Ripoché.
- Une proposition de solution serait d'installer des places de livraison plus proches de l'entrée du Franprix.
- La Mairie met en garde concernant le passage piéton, qui ne doit pas être encerclé de places de stationnement ou de livraison. La place de livraison ne pourra donc pas être installée au niveau du passage piéton.

CARREFOUR ÉDOUARD JACQUES-LOSSERAND

Rappel des besoins identifiés: sécuriser les traversées piétonnes

- Une riveraine emprunte ce carrefour à vélo et indique qu'en arrivant depuis Raymond Losserand elle ne sait jamais si une voiture arrive rue Édouard Jacques. Elle demande si une zone 30 pourrait être étudiée pour ce carrefour.
- Un riverain explique que la référente voirie du conseil de quartier a déjà réalisé plusieurs propositions sur ce carrefour: élargir les

trottoirs, sécuriser le carrefour. Il propose que soit contactée cette riveraine. D'autre part, il indique que l'enjeu de ce carrefour est plus large et concerne aussi les rues Maison-Dieu et Asseline, où se trouve une école, qui pourrait être un quartier apaisé. Il aborde les aménagements déjà réalisés rue Asseline, qui d'après les riverains permettent aux automobilistes d'aller plus vite.

- Une riveraine, piétonne, indique qu'elle utilise ce carrefour quotidiennement sans avoir de problème et sans se sentir en danger. Elle met en garde sur l'élargissement des trottoirs et le passage du bus n°58.

RUE RAYMOND LOSSERAND

Rappel des besoins identifiés: fluidifier le trafic compliqué lié aux zones de livraison.

- Une riveraine affirme que des places de livraison étaient prévues dans cette rue commerçante et que des travaux sont en cours.
- Une autre riveraine rebondit sur les travaux en cours et considère que l'endroit est difficile d'accès pour les piétons (manque de trottoirs sur le côté impair).
- Une proposition serait de sécuriser cet accès par des cheminements piétons mieux indiqués.
- Les riverains remarquent également que des problèmes de trafic se créent au 37 rue Raymond Losserand, devant le magasin Point Relais.

RUE PERNETY – TRONÇON 1 PERNETY-LOSSERAND

- Une riveraine intervient quant à la proposition qui avait été faite de supprimer les feux de circulation de cette rue et considère qu'il était bienvenu d'avoir renoncé à cela. D'autre part, elle aborde l'ambiance dans le quartier qui est plus vivant grâce aux bars de cet espace, ce qu'elle apprécie.
- Une riveraine aborde un problème de terrasse en face du bar « Le Métro » : le trottoir étant trop étroit et la terrasse située en diagonale, le passage des piétons est compliqué, même avec la bande de passage que doivent obligatoirement laisser les bars et restaurants.

RUE PERNETY – TRONÇON 2 PERNETY-OUEST

- Un riverain aborde le problème de l'étroitesse des trottoirs rue du Château et rue Pernety et de la trop grande largeur de la voirie. Il propose de réexaminer l'aménagement de cette rue et que soient élargis les trottoirs, ce qui n'enlèverait rien aux possibilités de circulation.

RUE PERNETY – TRONÇON 3 PERNETY-VERCINGETORIX

- Un riverain demande que soit aménagé le carrefour, qui pourrait être une placette sympathique.
- Une riveraine, cycliste, a remarqué la suppression d'une piste cyclable à droite de la rue Pernety qui n'est pas bien signalé. Elle aborde également la place à laisser aux enfants de l'école maternelle adjacente.

RUE TEXEL

Rappel des besoins identifiés : apaiser le carrefour dangereux

- Une riveraine explique avoir participé à une concertation autour de la place Brancusi où certains riverains ont abordé ce carrefour et ont proposé de le surélever pour le rendre moins dangereux pour les piétons et faire ralentir les automobilistes.
- Une riveraine intervient au sujet du trottoir rue de l'Ouest/rue Texel côté sud (devant le kinésithérapeute) qu'elle trouve très étroit et qui est en pente vers la chaussée. Elle propose qu'il soit réaménagé. Elle ajoute qu'entre la rue de l'Ouest et la rue Jean Zay les trottoirs sont également très étroits.

PLACE DE L'ABBE JEAN LEBEUF

Rappel des besoins identifiés : espace perçu comme trop minéral et peu convivial

- Une riveraine confirme que cette place n'est pas vivante. Elle propose que soient installés plus d'arbres en pleine terre.
- Une riveraine propose de réinstaller l'horloge qui était sur la place il y a plusieurs dizaines d'années.

D'AUTRES LIEUX IDENTIFIÉS PAR LES RIVERAIN.E.S :

- Après avoir traversé Notre-Dame-du-Travail, un écriteau a été installé évoquant les débats entre le choix entre une autoroute et la coulée verte où se trouve une erreur.
 - Juan Martinez, conseiller au cabinet de la mairie du 14^e, répond à ce sujet : le texte pour réaliser cette plaque a été écrit par le conseil de quartier puis revu par des historiens, qui l'ont corrigé.
- Un riverain aborde le carrefour de l'avenue du Maine / rue Jean-Zay / rue de l'Ouest où une perte d'espace est constatée et où une

placette pourrait être réalisée en reportant les arrêts de bus dans les deux sens.

- Guillaume Durand, adjoint à la maire du 14^e arrondissement, répond que la rue Jean Zay et la piste cyclable vont être refaites, que plusieurs réunions de concertation ont été réalisées et que les plans ont été définis, qui ne reprennent pas les propositions évoquées en raison d'enjeux de circulation (bus, vélos, continuité piétonne) ainsi que de logistique concernant le centre Gaîté.
- Un riverain pose la question du calendrier au sujet de l'aménagement de la place de Catalogne.
- Guillaume Durand, adjoint à la maire du 14^e arrondissement, précise la forte volonté de la maire de Paris, de la maire du 14^e et d'autres élu.e.s de créer une forêt urbaine à cet endroit. Un enjeu majeur concerne la fontaine au milieu de la place qu'il faudra détruire pour réaliser le projet : des discussions sont en cours avec la fille de Shamaï Haber, architecte de la fontaine, pour organiser cet aménagement. L'objectif est de livrer la forêt urbaine avant les JO de 2024, avec des travaux courant 2022-2023. Le projet sera présenté aux habitant.e.s quand les discussions avec la famille Haber seront abouties. Les demandes du conseil de quartier (piétonner une partie de la place) sont entendues et globalement partagées. M. Durand souhaite tout de même rappeler que si la forêt urbaine est installée en 2023, elle ne prendra toute son ampleur que plusieurs dizaines d'années plus tard, le temps que les arbres s'épaississent.